

Programme de soutien financier aux projets culturels de l’Abitibi-Ouest 2022

La Sarre, jeudi le 7 avril 2022 – La MRC d’Abitibi-Ouest annonce le retour du Programme de soutien financier aux projets culturels de l’Abitibi-Ouest pour une cinquième année. Une enveloppe de 15 120 \$ est disponible pour la réalisation de projets qui devront favoriser la participation citoyenne.

Issu de l’entente de développement culturelle entre la MRC d’Abitibi-Ouest et le ministère de la Culture et des Communications, le Programme de soutien financier aux projets culturels de l’Abitibi-Ouest permet d’assister financièrement les projets visant la diversification et le développement de l’offre de produits culturels sur le territoire de la MRC d’Abitibi-Ouest. De 2018 à 2021 pas moins de 29 projets ont été soutenus pour un total de 66 025 \$.

Le programme de soutien financier aux projets culturels a notamment pour but de rendre l’art accessible à toutes les couches de la population ; d’élargir les partenariats avec divers milieux afin de favoriser la fréquentation des citoyens à des activités culturelles ; de développer le goût et la connaissance des œuvres d’art et de démystifier le travail artistique auprès du public. Les projets soumis seront évalués sur leur qualité, leur originalité et la clientèle visée. Les municipalités et organismes du territoire de l’Abitibi-Ouest ont jusqu’au 6 mai 2022 pour déposer un projet.

L’organisme intéressé à obtenir un soutien financier doit remplir le formulaire disponible à l’adresse suivante : www.developpement.mrcao.qc.ca dans la section «Financement», ou encore au : www.ville.lasarre.qc.ca dans la section « Programmes d’aide ».

Pour en savoir plus sur le programme de soutien financier, veuillez cliquer ici :

[Programme de soutien financier aux projets culturels de l’Abitibi-Ouest - Développement Abitibi-Ouest \(mrcao.qc.ca\)](http://www.developpement.mrcao.qc.ca)

À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de trois territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 532 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.

Source :

Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d’Abitibi-Ouest
819-339-5671 poste 240